

SÉANCE DU 13 AVRIL 2024

PRÉSENTS :

Mmes TARTRY-LAVEST Agnès. SAUVANET Micheline. ALZAIX Céline.
MM. GAYMARD Patrick. GARMIS François. SABLONIERE Didier. SOALHAT Didier. HERBACH Gilles.

ABSENTS :

Mme EXBRAYAT Sylvie donne pouvoir à Mme TARTRY-LAVEST Agnès.
Mme SYPER Aline donne pouvoir à M. SOALHAT Didier.
M. FAURE Jean-Gabriel donne pouvoir à M. GAYMARD Patrick.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme URSET Véronique.
MM. CHARLES Thierry. SURLEAU Fabrice.

SECRETAIRE :

Mme SAUVANET Micheline.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'ajouter deux points à l'ordre du jour du Conseil Municipal,

- *Point n° 7, afin de voter l'avenant numéro 1 de la convention ADS avec la Communauté de Communes entre Dore et Allier,*
- *Point n° 8, afin de voter l'achat d'une cuve récupératrice d'eau d'une capacité de 5000 litres à installer aux ateliers municipaux.*

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS :

- 01 : GROUPEMENT DE COMMANDE ÉLECTRICITÉ – DÉNONCIATION DU MARCHÉ AVEC TE63
→ UNANIMITÉ
- 02 : INSTALLATION RADAR PÉDAGOGIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDE DE POLICE »
→ UNANIMITÉ
- 03 : DÉLAISSÉ DE VOIRIE : SENTIER AU LIEU-DIT « LES BLANCHARDS »
→ UNANIMITÉ
- 04 : TRAVAUX SALLE POLYVALENTE : APPROBATION DE L'AVANT-PROJET SOMMAIRE
→ UNANIMITÉ
- 05 : MISE À DISPOSITION D'UN CHEMIN COMMUNAL À UN AGRICULTEUR
→ DÉLIBÉRATION REPORTÉE
- 06 : ADHÉSION À LA PRESTATION DE CONTRÔLE DES HYDRANTS PAR LE SIAEP DORE ALLIER
→ UNANIMITÉ
- 07 : AVENANT N°1 DE LA CONVENTION ADS AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER
→ UNANIMITÉ
- 08 : ACHAT D'UNE CUVE RÉCUPÉRATRICE D'EAU D'UNE CAPACITÉ DE 5 000 LITRES À INSTALLER AUX ATELIERS MUNICIPAUX
→ UNANIMITÉ